



FORMATION Loi « Climat & Résilience » et sa mise en application

Comment traduire la loi Climat et Résilience et créer de la valeur pour l'entreprise et son écosystème ?

La loi Climat du 22 août 2021 impose un peu plus aux entreprises de prendre en compte les enjeux liés à l'urgence climatique. Elle élargit la responsabilité et le devoir de vigilance des CSE quant à l'impact des activités de l'entreprise sur ces enjeux.



LE MOT DU RÉFÉRENT

La loi Climat & Résilience a pour ambition d'accompagner les organisations à s'approprier les enjeux climatiques, environnementaux et à y sensibiliser l'ensemble des collaborateurs. Dans une approche coopérative, elle doit permettre de redynamiser le dialogue social.



Contenus

- 1/ Découvrir et approfondir les basiques du Développement Durable et de la RSE
- 2/ Les 149 propositions de la Convention Citoyenne pour le Climat à l'origine de la loi « Climat et Résilience »
- 3/ Connaître l'ensemble du cadre législatif de la RSE
- 4/ Les impacts de la loi sur les entreprises et le CSE
- 5/ Comment accompagner le CSE dans ses nouvelles attributions
- **6/ Créer de la valeur** au travers de la loi Climat et Résilience



Objectifs pédagogiques

Comprendre l'origine et les enjeux de la loi climat et Résilience et élaborer une démarche de mise en œuvre dans un projet collectif.



Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Mise en pratique
- Partage d'expérience



Prérequis

Tous niveaux



Pour qui?

DRH/RRH/DRS/RRS



Validation des acquis

Réalisation d'une feuille de route collaborative QCM de validation des acquis



Coût par participant 790 € HT



Durée 1 jour / 9h - 17h



Dates A venir



Lieu Présentiel / Paris ou Lyon



CONTACT

formation-implid@implid.com

Délais d'accès : Réponse à vos demandes sous 72h et entrée en formation possible sous 60 jours maximum.

Accessibilité : Nous contacter pour toute demande d'adaptation spécifique aux personnes en situation de handicap.